



Le 13 janvier 2023,

Le Maire de SAINT-PÈRE-EN-RETZ

au

**Conseil d'Administration
Centre Communal d'Action Sociale**

Objet : *Commission C.C.A.S*

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine séance de travail de la Commission C.C.A.S qui aura lieu **en Mairie, le mardi 24 janvier 2023 à 17h30.**

Ordre du jour :

- Adoption du compte-rendu du 19/05/2022
- Bilan d'activité 2022
- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Débat d'orientation budgétaire
- Demande d'aide financière
- Questions diverses.

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Maire,
Président du C.C.A.S,**

Jean-Pierre AUDELIN